

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Numér		éro de permis			Date d'inspection		
Garderie du Domaine Inc. 2014736					Le 01 septembre 2021		
Nom de l'établissement				Numéro de téléphone			
Garderie du Domaine Inc.			(506) 735-1619				
Adresse							
100 avenue Fraser Edmundston NB E3V 1Z8							
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste				
Pascale Dumont-Levesque			Mentor en assurance de la qualité				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		_		Date limite pour être conforme		Date d'attestation de la conformité	
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : a) la routine quotidienne.		25(a) 01 so		01 se	pt. 2021	01 sept. 2021	
Commentaires: La lacune est maintenant conforme. L'horaire visite.	générale d	e la g	garderie e	est affic	ché à l'entrée	d'ici la fin de ma	
Commentaires généraux							
La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi S permis en fonction du ratio, des exigences d'affichage, du espaces de rangement et de la routine quotidienne. Les enfants sont présentement à l'extérieur. Observation de la collation : melon d'eau							
original signé par Pascale Dumont-Levesque			Le 01 septembre 2021				
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e D	ate		•			
original signé par Linda Tardif			Le 01	septe	embre 2021		
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	D	ate					